

Mercredi 31 mars 2021 à 20h30

Visioconférence

Robert BITOUN

Psychanalyste, Montpellier

De quoi l'autorité se soutient-elle ?

Discutant : Nicolas MORALES, psychologue

On suppose d'emblée qu'hors du pacte symbolique, il n'est pas d'autorité qui tienne. Or, le rafioteur du père a pris l'eau. Lourdemment. On le constate tous les jours, en tous lieux, et toute tentative d'y recourir prend les formes les plus violentes - au mieux, elle est sans effet sur les sujets. Nous dirons pourquoi. Nous supposons, avec Freud, que l'autorité du médecin et plus précisément, celle du psychanalyste, était garante d'une mise sous transfert rendant possible ce qui institue la cure elle-même : l'association libre, propre à mener le sujet sur les voies de la régression de son symptôme. A-t-on seulement mesuré que ce qui supposait cette autorité se dénude aujourd'hui et que c'est avec ça que le psychanalyste opère ?

Bibliographie succincte :

- Lacan J., Séminaire XI, *Les Quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Points/Seuil, 1973
- Lacan J., « Note italienne », *Autres écrits*
- Lacan J., Séminaire XXIII « *Le sinthome* », 2005, Seuil
- Lacan J., « *Proposition du 9 octobre 1967* », *Autres écrits*, Paris, Seuil
- Lacan J., « *Le savoir du psychanalyste. Entretiens de Sainte-Anne 1971-72* », séminaire du 1^{er} juin 1972, inédit
- Freud S., 1920, « *Au-delà du principe de plaisir* », *Essais de psychanalyse*, trad. franç., Paris, Payot, 1981
- Revault d'Allonnes M., « *Le pouvoir des commencements. Essai sur l'autorité* », Paris, Seuil, 2006
- Kojève A., 1942, *La notion de l'autorité*, Paris, Gallimard, 2004